



## FICHE D'INFORMATION TARIFAIRE AS ORANO – SECTION NAUTISME SAISON 2026

### SORTIES SUR THELEME & ALARACH (prix par personne)

| Adhérent inscrit                         |         |
|------------------------------------------|---------|
| Adulte journée                           | 17 €    |
| Adulte ½ journée <sup>(2)</sup>          | 9 €     |
| Enfant entre 8 et 16 ans                 | ½ tarif |
| Enfant moins de 8 ans                    | Gratuit |
| Skipper sortie découverte <sup>(3)</sup> | Gratuit |

| Invité <sup>(1)</sup>            |         |
|----------------------------------|---------|
| Adulte journée                   | 27 €    |
| Adulte ½ journée <sup>(2)</sup>  | 17 €    |
| Adulte Découverte <sup>(3)</sup> | 10 €    |
| Enfant entre 8 et 16 ans         | ½ tarif |
| Enfant moins de 8 ans            | Gratuit |

- (1) Les sorties des invités sont facturées au Chef de Bord adhérent.  
A partir de la 4<sup>ème</sup> sortie ou au plus du 4<sup>ème</sup> jour de sortie, l'adhésion est obligatoire.
- (2) Le tarif ½ journée est appliqué uniquement pour les sorties de moins de 5 heures.
- (3) Le tarif sortie Découverte est applicable aux sorties de type ½ journée destinées à faire connaître la voile et la section aux non-adhérents. Elles sont initiées exclusivement par le bureau de la section. Les sorties Découverte sont gratuites pour le ou les 2 Chefs de Bord encadrant la sortie et facturées au tarif ½ journée pour les autres adhérents participants.

### BASE DE FACTURATION (article 3.11 du Règlement Intérieur) :

En cas de nuit à bord, facturation minimale de 2 jours et sur la base mini de 4 personnes sur THELEME et 3 personnes sur ALARACH.

En cas d'annulation tardive (< 7 jours) hors cas de force majeure, facturation par jour de réservation sur la base de 3 personnes sur THELEME et 2 personnes sur ALARACH. Si vous devez annuler votre réservation tardivement, veuillez prévenir le bureau.

### RESTITUTION DES BATEAUX

Le rangement et la remise en propreté sont à la charge de l'équipage en fin de sortie. Un montant de **100€** sera facturé au chef de bord en cas de manquement manifeste.

En cas de perte ou détérioration de matériel, réparation ou remplacement à la charge de l'équipage sortant. Prévenir impérativement le bureau.



## FICHE D'INFORMATION TARIFAIRE AS ORANO – SECTION NAUTISME SAISON 2026

### REGLES DE FACTURATION

- Les sorties avec une ou plusieurs nuits à bord sont facturées en nombres de jours entiers (nb jours facturés = nb nuits + 1),
- Le tarif ½ journée n'est applicable que pour les sorties de moins de 5 heures,

**Exemple 1 :** prise en charge du bateau le vendredi après-midi et restitution le dimanche midi.

Nombre de nuits à bord : 2

Jours de présence à bord : vendredi + samedi + dimanche.

Base de facturation = 3 jours

**Exemple 2 :** prise en charge du bateau à 11h30 et restitution à 16h00.

Base de facturation = 1 demi-journée

### REGLES DE BONNE UTILISATION DU REGISTRE DES SORTIES

Le registre des sorties disponible au local Nautisme du port Chantereyne est un document de sécurité. Il mentionne où est parti le bateau et quelles sont nominativement les personnes à bord. Il mentionne également la date et l'heure prévisionnelle de retour.

- Le nom du chef de bord est noté en 1<sup>er</sup> sur la liste des personnes embarquées.  
Bien noter les noms et prénoms de toutes les personnes embarquées, les adhérents et les invités dans les colonnes dédiées.

Le registre des sorties sert également de base à la facturation :

- Par défaut tous les invités sont facturés au chef de bord. Si un autre adhérent que le chef de bord prend en charge le paiement pour certains invités, l'indiquer dans la case remarque du registre des sorties.
- Mentionner l'âge des invités enfants (par défaut, ils sont considérés adultes)
- Ne pas envoyer ni déposer au local de paiement après une sortie. Chaque adhérent reçoit une facture globale à la fin de la saison (sept-oct).

Pour toute question sur la facturation, appeler Olivier MOREZ au 07.60.63.60.48